

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Année 2025/2026

Je soussigné(e)

Autorise

N'autorise pas

Le personnel d'encadrement scolaire et périscolaire (équipe d'animateurs et d'intervenants, directrice du périscolaire et enseignantes), à photographier et à filmer.

Mon (mes) enfant(s).....

Ces photos/vidéos pourraient être diffusées sur tous supports d'informations relatifs au **scolaire et l'école, au centre de loisirs, à la cantine et à la garderie, ainsi que pour les activités périscolaires.**

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Signature du responsable de l'enfant
avec la mention « Lu et approuvé »

Fait à Gennes, le